

Conseil communal du 27/04/2021
Communiqué de presse

Point 1. Approbation PV

Point 2. Marchés publics – Cimetière d’Horrues – Restauration d’un mur d’enceinte – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce mardi 27 avril 2021 les conditions et le mode de passation pour la restauration d’un mur d’enceinte au cimetière d’Horrues.

Le montant estimé pour ces travaux s'élève à **38.695€ TVAC**

Le crédit est d’ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l’exercice 2021 et sera financé sur fonds propres.

Ce marché sera lancé par procédure négociée sans publication préalable

Point 3. Marchés publics – PIC 2019-2021 – Eglise de Neufvilles – Travaux de restauration de la toiture et des façades – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce mardi 27 avril 2021 les conditions et le mode de passation pour les travaux de restauration de la toiture et des façades de l’Eglise de Neufvilles.

Le projet prévoit des travaux de restauration de la toiture et des façades de l’Eglise, hors clocher déjà entièrement restauré, ainsi que des travaux de menuiseries extérieures et divers.

Le montant estimé pour ces travaux s'élève à **1.345.373€ TVAC** et se divise en 2 lots :

1. Gros œuvre, travaux de toiture, de maçonneries... : **1.161.574€ TVAC**

2. Menuiseries extérieures et divers: **183.799€ TVAC**

Ce montant sera subsidié à concurrence de 60% + 5% pour essais de sol par le Service Public de Wallonie, soit **734.845 €**

Le crédit à charge de la Ville (610.528€) est d'ores et déjà inscrit en MB n°2 de l'exercice 2021 sous réserve de son approbation par les autorités de tutelle et sera financé par emprunt.

Ce marché sera lancé par procédure ouverte.

Point 4. Marchés publics – Ecole de la Régence – Remplacement des menuiseries extérieures de la façade arrière – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce mardi 27 avril 2021 les conditions et le mode de passation pour le remplacement des menuiseries extérieures de la façade arrière.

Le montant estimé pour ces travaux s'élève à **74.730€ TVAC**

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 et sera financé par emprunt.

Ce marché sera lancé par procédure négociée sans publication préalable.

Point 5. Hall omnisports de l'Eepsis – Règlement d'ordre intérieur – Approbation – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce mardi 27 avril 2021 le règlement d'ordre intérieur du Hall omnisports de l'Eepsis.

Ce nouvel outil permet de soutenir et promouvoir davantage la vie associative et sportive sur l'entité sonégienne, mais aussi de mutualiser l'infrastructure entre les élèves et les clubs.

Avec ce nouveau hall omnisports, le Collège peut, en effet, offrir de nouvelles possibilités aux clubs et associations sportives de bénéficier d'infrastructures sportives communales.

Point 6. Patrimoine – Projet d'acte de cession – Motte du Manant – Partie IDEA – Utilité publique – Approbation – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce mardi 27 avril 2021 le projet d'acte de cession de la Motte du Manant, appartenant à l'IDEA, pour 1€ symbolique.

Ce site d'utilité publique, sera réaménagé au profit des citoyens. Une réflexion est actuellement menée par nos différents services afin d'analyser les différentes possibilités comme la sécurisation du site, la préservation de la faune et la flore, la création de randonnées, la mise en valeur de certains éléments du patrimoine industriel, l'aménagement de zones vertes...

Au total, la surface du site réaménagé sera de 19ha, dont 9,5ha appartiennent actuellement à l'IDEA et font l'objet de l'acte de cession de ce conseil communal.

Point 7. Patrimoine – Acquisition du parking de la poste – Accord de principe – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce mardi 27 avril 2021 l'accord de principe visant l'acquisition du parking de la poste.

Le montant pour l'acquisition du parking dit « de la poste », d'une superficie de 50a12ca, est fixé à 300.000€.

L'acquisition se ferait par le biais de l'expropriation.

Une prime de réemploi de 3% soit 9.000€ assortie d'une clause de plus-value d'un montant de 40€ le m² pendant une durée de 10 années, fait partie des conditions fixées par la Régie des Bâtiments, propriétaire du site.

Point 8. Ecole communale de Thieusies – Plan de pilotage à adapter – Présentation et validation – Approbation – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce mardi 27 avril 2021 l'adaptation du plan de pilotage présentée par l'école communale de Thieusies.

Lors d'une première présentation, le Délégué au contrat d'objectifs (DCO) a demandé à l'école communale fondamentale de THIEUSIES d'apporter quelques amendements afin de répondre aux attentes du Pouvoir Régulateur.

Les 3 objectifs ont été gardés mais développés. Ils contiennent plus de stratégies, des actions ont été ajoutées et des détails ont été apportés au calendrier des actions.

Ce Plan de pilotage a donc été modifié en ce sens avant d'être renvoyé au DCO.

Pour rappel, ce plan de pilotage a été réalisé sur base d'objectifs fixés par le Gouvernement et après un diagnostic précis, établi par des membres volontaires de l'équipe éducative et pédagogique de l'école.

Point 9. Boucle du Hainaut – Etat de la situation – Motion – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce mardi 27 avril 2021 la motion visant à redemander la création de comités de concertation composé de représentants des citoyens.

Cette motion vise à :

1. Réitérer la demande du conseil communal sonégien visant la création de comités d'accompagnement, composés **de représentants des citoyens** et d'élus afin de garantir la transparence des études demandées par les Ministres wallons Willy Borsus et Celine Tellier, et d'assurer la transparence complète vis-à-vis des députés régionaux et fédéraux de l'arrondissement ;
2. Inviter, à nouveau, Elia à retirer sa demande afin qu'elle puisse pleinement prendre en compte les conclusions des différentes études initiées et les futures décisions qui seront prises par la Wallonie pour assurer la protection de la santé humaine, de la santé animale et de la biodiversité ;
3. Réaffirmer la priorité absolue accordée à la protection de la santé et du bien-être des habitants, ainsi qu'à leur qualité de vie, la qualité du patrimoine et le respect de l'environnement, de notre agriculture et du bien-être animal ;
4. Transmettre la délibération aux communes potentiellement concernées par le projet « Boucle du Hainaut », à Elia, au Ministre wallon en charge de l'Aménagement du territoire, à la Ministre Wallonne de l'Environnement, de la Ruralité et du Bien-être animal, au Ministre wallon de l'énergie, au Ministre-Président de la Région Wallonne, à la Ministre fédérale de l'Energie, au Premier ministre, ainsi qu'aux Présidents de partis PS, CDH, MR et ECOLO.

Etat de la situation :

Commission des Bourgmestres de la Boucle du Hainaut : Visite du
Fonctionnaire Technique - Nouvelles dates

**Point 10. « Promo-logement » ASBL – Désignation des
représentants à l'AG et présentation des candidats au CA –
Révision – Vote**

**Point 11. Point en urgence – Adhésion à l'alliance de la consigne –
Vote**

Point 12. Réponses aux questions des Conseillers communaux

Point 13. Communications